

CSSCT

Pôle Emploi Normandie

BILAN DU 7/09/2023

1. INDICATEURS SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Accidents de travail :

37 arrêts de travail se sont produits depuis le début de l'année.

Au regard du nombre croissant du nombre d'accidents/malaises, la CSSCT demande un rappel de la procédure accidents/malaises auprès de tous les agents.

La CSSCT rappelle que la direction doit l'alerter immédiatement, en cas d'accident grave ou ayant pu l'être, la secrétaire de la CSSCT, ou en son absence, la secrétaire Adjointe de la CSSCT.

- Absentéisme :

La CSSCT constate une baisse du taux d'absentéisme (7,05%). La Direction nous informe que la cible de 7,03 a été atteinte en juillet 2023.

Sur l'ensemble des sites de la région, 6 agences sont à un **niveau critique d'absentéisme** :

- HARFLEUR : 15.47 %
- VERNEUIL SUR AVRE : 14.57 %
- EVREUX BROSSOLETTE : 13.17 %
- BARENTIN : 13.09 %
- ROUEN AUBETTE : 12.52 %
- EVREUX DELAUNE : 12.38 %

Pour ces agences, un suivi est réalisé par la Direction QVT, les DT en charge et la CSSCT, à minima tous les trimestres.

La Direction nous fournira le tableau sur le micro-absentéisme prochainement.

En juin 2023, le taux de prévalence est de 40,73% contre 53% en juin 2022

La CSSCT constate une baisse de l'absentéisme sur l'ensemble des filières, principalement sur la filière "Relation de service" qui est passée de 8.7 % en 2022 à 6.69 % à juillet 2023.

La direction considère que les taux sont satisfaisants.

La CSSCT alerte que le taux d'absentéisme des +55 ans reste toujours élevé et réitère sa demande auprès de la Direction pour que des mesures d'impact QVT et opérationnelles puissent être mises

en place dans l'objectif d'enclencher une démarche de prévention d'ici la fin de l'année 2023. Ce point devrait faire l'objet d'un point d'action dans le PPR 2023.

Concernant la tranche des +60 ans composée de 138 agents à ce jour, repartis sur la globalité des sites et la fonction support, la Direction s'est rapprochée de la médecine du travail en vue d'une démarche préventive pour les séniors.

- Fiches de signalement :

La CSSCT constate l'augmentation des fiches EDIS avec 75 fiches au 31 Aout 2023 contre 59 en 2022. La CSSCT a demandé une analyse des causes des fiches EDIS par motifs afin de comprendre la détresse de nos usagers et mettre en place des actions ou des formations en prévention à inclure dans le prochain PPR 2024.

De plus, au regard de l'impact pour les agents, la CSSCT maintient sa demande d'un temps d'échange systématique avec l'ELD à minima et d'un temps planifié pour pouvoir joindre « Ma Ligne d'écoute ».

La Direction Juridique a émis 81 courriers de niveau 1 et 26 courriers de niveau 2 associés pour certains sites de la présence d'un agent de sécurité.

- Fiches RPS :

La CSSCT constate une augmentation de fiche EDIS concernant les agents de Pôle Emploi, ce qui nous interroge sur l'organisation de travail. La CSSCT émet une alerte et nous demandons des mesures de prévention sur cette situation.

2. SYNTHÈSE DES COMPTES RENDUS D'INSPECTIONS RP RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE

La CSSCT réitère la demande d'un tableau de suivi des actions entreprises et de leurs résultats. Nous sommes toujours dans l'attente d'un retour qualitatif et non quantitatif.

Les informations quantitatives portées à notre connaissance sont :

- Sur la période du 1/09/2022 au 31/12/2022 : 43 inspections réalisées sur 56 inspections prévues
- À ce jour, 50 % des actions enclenchées en 2022 sont traitées par les managers soit 92 actions sur 184
- Sur la période du 01/01/2023 au 29/06/2023 : 47 inspections réalisées.
- A ce jour, 367 constats et 119 actions sont identifiés, dont 42 % sont traités.

La CSSCT s'interroge sur le faible taux de traitement des actions en 2022 et en 2023. Un retour par DT permettrait de mesurer les résultats avec leurs impacts. Un retour qualitatif des actions engagées est demandé par la CSSCT en 2023 pour valoriser les inspections réalisées par les RP et mettre en place une démarche de prévention.

Point particulier pour l'agence de Lillebonne: La CSSCT alerte sur l'absence d'un membre de l'ELD positionné en plage Manac pendant la pause méridienne. En effet, suite aux inspections réalisées sur

le site en 2023, les RP ont observé que deux agents sont planifiés à l'accueil pendant cette plage horaire, sans hiérarchie. La CSSCT demande l'application de la règle de la présence systématique d'un membre de l'ELD en plage Manac.

Point particulier pour l'agence de SER : Suite au rapport d'inspection, la CSSCT alerte la direction quant à la situation globale sur le site. Les agents font état d'une souffrance au travail ainsi qu'une perte de sens au travail

Point particulier pour l'agence d'Alençon : En raison de l'importance du sujet, la CSSCT a été informée que la direction attend le devis du parking privatif d'Alençon.

3. POINT IMMOBILIER

- Le Havre Souday : travaux terminés fin juin 2023 ainsi que le déménagement Colbert vers Souday. Le changement des fenêtres sera terminé pour la fin de l'année.
- DAP Colombelle vers la DR de Caen : déménagement prévu du 13 au 15 septembre 23.
- ST Lo : prise en charge des travaux en cours de résolution entre le propriétaire et Pole Emploi pour la mise en conformité de l'escalier extérieur
- Le Tréport : les travaux sont finis, en attente du meuble d'accueil.
- Carentan : les agents sont hébergés dans les locaux de la mission locale pendant les travaux. Estimation de fin des travaux : fin 2023
- Harfleur : le portail avec contrôle d'accès a été commandé

Point ADD :

-> Etat d'avancement des projets : Bayeux, Caen Fresnel, St Lô, Honfleur, Falaise (entre novembre et décembre 2022) et Elbeuf (le projet reste à stabiliser). Tous les travaux devraient être terminés pour fin décembre.

Chaque projet sera abordé en CSST Extraordinaire jusqu'à la fin de l'année 2023 comme demandé par le CSE selon un calendrier établi par la Direction.

4. Point sur l'avancement du PPR

Les ateliers ont été mis en place (prévention de la conduite addictive...)